



Zone industrielle

**Rue de Bazeilles
08 209 BAZEILLES**



Demande d'Autorisation Environnementale

Pièce jointe 58 - Proposition motivée de rubrique principale

Version 1 - Février 2026

Dossier réalisé avec le concours de



PROPOSITION MOTIVEE DE RUBRIQUE PRINCIPALE

Unilin SAS est spécialisée dans la fabrication industrielle de panneaux de bois de moyenne densité.

En référence au *Guide de mise en œuvre de la directive sur les émissions industrielles*, version 3 de janvier 2020 :
« La rubrique principale est à choisir parmi les rubriques 3000, c'est celle qui correspond à la finalité du site »
(extrait de la page 11/32).

La production de panneaux de bois correspond à l'intitulé de la rubrique 3610.c : *Fabrication dans des installations industrielles d'un ou plusieurs de panneaux à base de bois suivant : panneaux à particules orientés, panneaux d'agglomérés ou panneaux de fibres.*

La rubrique principale choisie pour les activités d'Unilin SAS est donc la rubrique **3610.c**.

PERIMETRE IED

La directive IED précise que le chapitre II s'applique à l'ensemble de l'« installation » au sein de laquelle est exercée au moins une activité de l'annexe I (activités transposées via les rubriques « 3000 »).

Une installation est ainsi définie comme : « une unité technique fixe au sein de laquelle interviennent une ou plusieurs des activités figurant à l'annexe I ou dans la partie 1 de l'annexe VII, ainsi que toute autre activité s'y rapportant directement, exercée sur le même site, qui est liée techniquement aux activités énumérées dans ces annexes et qui est susceptible d'avoir des incidences sur les émissions et la pollution ».

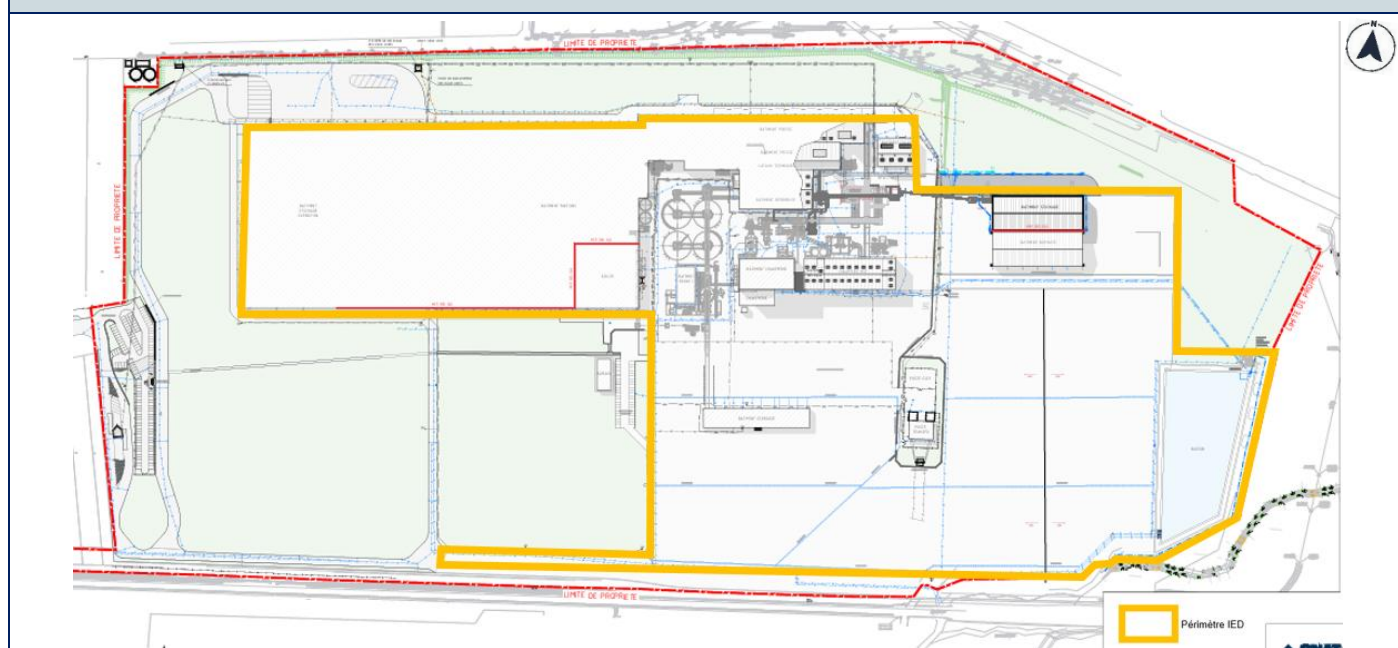
Pour permettre une transposition exacte de la définition d'« installation » au sens de la directive, le périmètre d'application de la section 8 (appelé périmètre IED) a été restreint au périmètre de l'installation au sens IED et est restreint au périmètre de l'installation au sens IED.

Le périmètre d'application de la section 8, décrit à l'article R515-58, dénommé périmètre IED, est constitué de l'installation visée par la rubrique 3000 et des installations ou équipements :

- S'y rapportant directement,
- Exploités sur le même site,
- Liés techniquement à cette installation,
- Susceptibles d'avoir des incidences sur les émissions et la pollution.

Le périmètre IED de l'usine est matérialisé sur le plan ci-après.

Périmètre IED



Source : Concept'E Environnement

Echelle non contractuelle - Septembre 2025

Les installations et équipements associés au périmètre IED sont composés de :

Bâtiment / zone	Installations / équipements	Critères d'inclusion / exclusion	Intégré au périmètre
			Oui ✓ / Non ✗
Parc à bois (dont auvent biomasse)	Réception trains / camions	Nécessaire à la réception du bois	✓
	Plateformes de stockage	Nécessaire au stockage du bois	✓
	Ecorceuse / broyeur	Nécessaire à la préparation du bois	✓
	Silos	Nécessaire au stockage des plaquettes (bois)	✓
	Manutention fixe	Equipements connexes nécessaires au fonctionnement	✓
	Station-service et manutention mobiles (engins)	Equipements connexes non nécessaires au fonctionnement	✗
Unité de production	Lavage, défibrage, encollage, séchage, conformation, presse, mûrissement, découpe, finition	Equipements nécessaires à la production de panneaux	✓
	Manutention mobiles (engins)	Equipements connexes non nécessaires au fonctionnement	✗
	Salle de charge	Equipement connexe non nécessaire au fonctionnement	✗
Stockage et expédition	Zone de stockage	Nécessaire au stockage des panneaux	✓
	Quais d'expédition	Nécessaires à l'expédition des panneaux	✓
	Manutention mobiles (engins)	Equipements connexes non nécessaires au fonctionnement	✗
Equipements annexes	Refiner et bâtiment colles 2	Nécessaire au stockage des auxiliaires de production des panneaux	✓
	Stockage produits chimiques	Nécessaire au stockage des auxiliaires de production des panneaux	✓
	Huile thermique (circuit)	Equipement connexe nécessaire à la production de panneaux	✓
	Atelier de maintenance	Equipements connexes non nécessaires au fonctionnement	✗
	Local à huile	Stockage non nécessaire à la production de panneaux	✗
	Bassin écrêteur	Equipement nécessaire à la gestion des eaux pluviales dont celles issues du parc à bois	✓
	Unité de traitement des eaux adoucies	Equipement nécessaire à la production de vapeur pour la production des panneaux	✓
	Unité de traitement des eaux de lavage	Equipement nécessaire à la gestion des eaux usées industrielles issues de la production des panneaux	✓
	Chaudières de secours	Equipements connexes non nécessaires au fonctionnement	✗